

## Pédagogie spécialisée : la balle est dans le camp des cantons

C'est avec une très grande satisfaction que le SER salue l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée signé par les membres de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) les 25 et 26 octobre derniers. Cet accord était indispensable dans le cadre de la réforme financière et de la RPT.

Le SER est très heureux de la volonté de la CDIP d'appliquer une nouvelle politique de la formation des enfants et des jeunes ayant des « besoins particuliers ». Il est persuadé du bien-fondé des intentions des chefs de département de prôner une école plus intégrative, au travers d'un accord qui va plus loin qu'un simple transfert de compétences. Il souhaite que cette volonté soit partagée au niveau politique comme au niveau professionnel.

En effet, cet accord devra tout d'abord être ratifié par les parlements cantonaux, lesquels parlements devront ensuite lui accorder les moyens nécessaires, faute de quoi cette opération pourrait s'avérer dommageable, tant pour les élèves ayant des besoins particuliers que pour ceux de l'école dite ordinaire.

Le SER veillera par conséquent à ce que, dans chaque canton, les ressources nécessaires soient allouées au secteur spécialisé pour la meilleure mise en œuvre possible des termes de l'accord, et à ce que dans toute la Romandie les écoles du secteur ordinaire soient équipées de moyens suffisants pour assumer leurs responsabilités d'intégration. Pour l'application d'un aussi bon accord, des « normes de ressources » doivent correspondre au transfert des normes de qualité.

Pour que cette nouvelle avancée qualitative dans la coordination nationale des systèmes éducatifs en Suisse puisse tenir toutes ses promesses, le monde politique, comme le monde professionnel, dans chaque canton, doit montrer sa cohérence et sa responsabilité.

Syndicat des enseignants romands

Contacts : Voir ci-joint les coordonnées des présidents cantonaux